



Bruxelles, le 8/10/2018

UNCRPD – Mécanisme indépendant  
c/o UNIA

Nos références : 2018/10/08-UNCRPD-Rapport alternatif-BDF-Planification-OME  
Votre correspondant : Olivier Magritte  
Annexes : 1

Objet : UNCRPD-Rapport alternatif-BDF-Planification-OME

Chère Madame Ghesquière  
Chère Véronique

Le Belgian Disability Forum asbl (BDF) mène actuellement travail de fonds en vue de la production de son rapport alternatif au « rapport officiel » de la Belgique 2-3 sur la mise en œuvre de l'UNCRPD par les gouvernements constitutifs de la Belgique fédérale.

Nous imaginons que le mécanisme de indépendant va, de son côté, produire un « rapport parallèle » comme il l'avait fait par rapport au premier rapport de la Belgique.

A l'époque, nous nous étions concerté, entre acteurs de la société civile (UNIA, Grip, BDF), pour parler d'une seule voix lors des sessions du Comité des droits des personnes handicapées concernant la Belgique.

Nous souhaiterions pouvoir reconduire cette expérience qui s'était avérée intéressante pour nous et efficace par rapport au Comité des droits des personnes handicapées. Suite à la session de septembre 2018 du Comité des droits des personnes handicapées, le planning pour les 2 années à venir est plus ou moins clarifié :

- La situation de la Belgique sera analysée lors de la session prévue du 11/03/2019 au 5/04/2019
- La Belgique devra transmettre son rapport 2-3 pour mars 2020



Bruxelles, le 8/10/2018

- Le dialogue constructif entre le Comité des droits des personnes handicapées et l'Etat belge devrait avoir lieu durant la session de septembre / octobre 2020

A plus court terme, cela amènera le BDF à transmettre son rapport alternatif et ses propositions de questions au Comité des droits des personnes handicapées à une date située entre le 15 janvier et le 15 février.

Il s'agit d'une estimation raisonnable basée sur les échéances données aux organisations de la société civile des Etats membres dont la situation a été analysée lors de la session qui vient de se terminer : jusqu'à présent, le Comité des droits n'a pas encore arrêté les termes et délais pour la prochaine session.

Le BDF vous propose donc d'organiser une réunion de travail spécifique par rapport à cette coordination à prévoir, à votre meilleure convenance.

Recevez, chère Madame Ghesquière, chère Véronique, l'assurance de notre meilleure considération.

Gisèle MARLIERE  
Secrétaire générale

Pierre GYSELINCK  
Président